

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

RÈGLEMENT MRC-234

Règlement imposant les taxes nécessaires pour rencontrer les coûts des dépenses relatives au "CONGRÈS" de l'UMRCQ prévus pour l'exercice financier 1999.

GÉNÉRALITÉS

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné le 7 octobre 1998;

ATTENDU QU 'il y a lieu de prévoir une somme de 20 500 \$ représentant le coût de la participation de chacun des maires au congrès de l'UMRCQ ainsi que certains frais y afférents;

EN CONSÉQUENCE;

SUR PROPOSITION DE Martin Boisvert

APPUYÉE PAR Denys Fontaine

Il est par le présent règlement **MRC-234**, statué ce qui suit savoir:

- 1) Il sera et il est par les présentes requis de chacune des municipalités de la MRC de Drummond régies par le Code municipal du Québec à l'exception de Saint-Nicéphore, une somme forfaitaire de 1 025 \$ pour acquitter le coût de la participation de chacun des maires au congrès de l'UMRCQ ainsi que les coûts afférents à ce congrès (suite); une somme de 950 \$ sera remise à la municipalité dont le maire ne pourra y assister;
- 2) Il sera et il est par les présentes requis de toutes et chacune des municipalités de la MRC de Drummond régies par le Code municipal du Québec à l'exception de Saint-Nicéphore, les coûts ci-haut prévus, en un (1) seul versement dû les premiers jours du mois de juillet 1999 (tableau no 1);

- 3) Il sera et il est par les présentes statué qu'un intérêt de un pour cent (1%) par mois sera chargé à toutes et chacune des municipalités visées par le présent règlement pour le versement fait après le quinze (15) du mois pour lequel il doit être fait;

LE PRÉSENT RÈGLEMENT PRENDRA FORCE ET EFFET SUIVANT LA LOI.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Signé: André Deslauriers
André Deslauriers
Préfet suppléant

Signé: Raymond Malouin
Raymond Malouin
secrétaire-trésorier

ADOPTÉ LE : **25 novembre 1998**

RÉSOLUTION D'ADOPTION: **mrc4788/98**

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR: **25 novembre 1998**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Drummondville, ce 8 décembre 1998

Raymond Malouin
Secrétaire-trésorier